



Fédération Sportive et Gymnique du Travail TIR A L'ARC

Commission Régionale ALSACE et Commission Départementale du Bas-Rhin

Maison Départementale des Sports 4 rue Jean Mentelin 67200 Strasbourg Tel. 03 88 26 94 13

ASSEMBLEE GENERALE DE LA
COMMISSION REGIONALE FSGT DE TIR A L'ARC
et de tous les archers

6 octobre 2017 à 20 h – Maison des Sports 4 rue Jean Mentelin 67200 Strasbourg

Ouverture par le secrétaire Michel Kuntz à : 20h05

Il souhaite la bienvenue à tous les présents et spécialement à Mireille Voltzenlogel qui représente le Comité Départemental FSGT du Bas-Rhin.

En préambule à cette assemblée générale, il demande de témoigner une pensée pour Patrick Weber, trésorier de cette commission qui est décédé le 11 juillet 2017 et pour Bernard Rousselle décédé le 1^{er} octobre 2017. Un moment de recueillement est observé.

- Liste de présence

Présents : Michel Kuntz (UTC), Pierre Mappes (ACS), Jacques Barthel (SOGS Avenir), Corinne Richert (Strasbourg 65), Christine Kuntz (UTC), Dominique Stecyk (UTC)

Mireille Voltzenlogel pour le CD67

Excusés : Jean-Pierre Voltzenlogel, Gilbert Elles et Raymond Hanss pour le CD67

Claudine Stecyk (UTC), Alain Braun (UTC), Gilbert Geiss (ACS)

Absents : Raphaël Braun (UTC)

Avant de continuer dans l'ordre de jour prévu, Michel Kuntz donne un point de situation sur la position de la Commission.

La Commission régionale, pour l'instant toujours appelée Alsace malgré la refonte de la région en Grand Est, a pour rôle de coordonner l'activité tir à l'arc entre les différents clubs qui lui sont rattachés.

Elle organise et planifie les diverses rencontres, notamment les plans de tir, l'arbitrage et sert d'interface entre les clubs et aussi avec les instances fédérales.

Sans Commission, il n'y a plus de clubs ou de championnats légitimes.

Pour fonctionner, il lui faut un président, un secrétaire, un trésorier et au moins un délégué reconnu par club. Depuis 3 ans, avec les absences de plusieurs mois du président Gilbert Geiss, Michel assume son rôle en plus du sien, plan de tir, achats des récompenses, relations avec les clubs, secrétariat, tenue des réunions, comptes-rendus etc. Depuis le décès du trésorier, il a repris une comptabilité qui pour l'instant est tout juste administrative, car l'accès aux comptes est bloqué.

Pour pérenniser cette commission, il faut combler les postes vacants. Le président actuel démissionne de son poste.

Pour sa part, Michel est prêt à poursuivre son rôle de secrétaire/président délégué (titre créé afin d'être reconnu en tant que tel au Comité Départemental où il représente la Commission). Il ajoute qu'il y siège déjà en tant que président de la Commission Amitié & Nature, et y assure aussi la rédaction du journal "En Bref". Il fait également partie de la CFA, Commission Fédérale d'Activité et est référent national Championnats de France.

Il faudra donc qu'à l'issue de cette assemblée, un nom soit inscrit sur le poste de président, celui de trésorier ayant déjà reçu la candidature de Dominique Stecyk et qui sera soumis à l'approbation au 6^e point de l'ordre du jour.

Ce qui fera que deux des postes dirigeants seront tenus par l'UT Cronembourg. Il faudra que les autres clubs complètent le trio directeur s'ils veulent que cette commission continue à remplir son rôle. De plus le poste de réviseur aux comptes est Raphaël Braun, aussi de l'UTC.

- Approbation du PV de l'AG du 16 septembre 2016

Le compte-rendu de l'Assemblée Générale 2016 a été diffusé. Il y a aussi la possibilité d'en prendre connaissance par le biais du site web de la Commission dont Michel Kuntz assure aussi la gestion.

Sans remarque ou contre-indication particulière, ce procès-verbal est adopté à l'unanimité.

- **Point sur la situation sportive :**

Représentation des clubs – classification des archers

Une proposition de classification des archers pour la nouvelle saison avait été diffusée à l'issue de la journée finale du mois de juin. Il n'y a pas eu de remarques particulières en retour. Mais il est toujours temps de les formuler. Chacun pourra donner la situation de son club.

ACS : Pierre Mappes trouve que la tranche "poussins" est trop courte et mériterait un aménagement.

L'ACS avait 47 adhérents en 2016. Il y en a pour le moment 34 dont 12 nouveaux, soit 18 adultes, 6 jeunes, 5 enfants et 5 poussins.

UTC : 27 archers en 2016 dont en moyenne 20 à 24 étaient présents aux entraînements et 19 en compétition. Il est à noter avec plaisir que de nouveaux jeunes se sont présentés pour la nouvelle saison.

Strasbourg 65 : Le club a 1 adulte et 2 enfants en plus, ce qui fait un effectif de 5 adultes et 4 enfants. Pour la compétition, il y aura 2 adultes et 2 enfants et 1 handicapé.

SOGS Avenir : le club compte 4 archers, mais il n'y aura à priori pas de compétiteurs pour 2017.

Atake de Kembs : Pas d'infos.

- **Situation Financière :**

Comme déjà exposé au début, la comptabilité a pu être reconstituée à partir de la dernière assemblée générale et Michel Kuntz peut présenter un bilan pour la saison écoulée sous réserve bien entendu d'opérations dont il n'aurait pu avoir connaissance et d'extraits de compte qu'il n'a pu récupérer.

De toute façon, comme il n'y pas de compte en espèces, la récupération du détail des opérations auprès de la banque, dès que l'assemblée générale pourra produire ses décisions, permettra de confirmer la situation.

Avoir au 16/09/2016 : compte courant : 1 035,44 € ; livret bleu : 3 954,70 € ; total : 4 990,14 Avoir à ce jour : compte courant : - 523,94 € ; livret bleu : 4 981,90 € ; total : 4 644,74 €

Recettes de la saison : Intérêts : 27,20 € ; subventions : 640,00 € ; divers (probablement des engagements): 580,00 € soit total recettes : 1 247,20 €

Dépenses de la saison : frais : 90,60 € ; frais aux clubs : 684,00 € ; déplacement (car) : 590,00 € ; médailles 147,00 € ; consommations manif : 39,78 € ; reversement des engagements : 228,00 € soit total dépenses : 1 779,38 € . Soit un bilan de : - 532,18 €.

Il est possible que des opérations de dépôt de chèques aient été réalisées dans la période fin juin début juillet et notamment ceux relatifs à des engagements. C'est d'autant plus certain que le chèque de 387,00 € émis du compte de l'UTC le 12 juin a été encaissé par Patrick. Ce doit être pareil pour les autres engagements de club. Ce qui en principe devrait conduire à un bilan positif pour la saison. Il restera ensuite à faire le point sur les encaissements de tous les engagements et les montants reversés à la Fédération.

- **Décharge du trésorier et du Comité sortant**

Ce point se fera sur le vu de ce qui est connu. Un compte-rendu complémentaire sera fourni dès l'obtention des documents bancaires (liste d'opérations, extraits de compte) et présentation au réviseur aux comptes.

La décharge est accordée à l'unanimité au comité sortant.

- **Composition du nouveau comité**

Il y a bien entendu les membres de droit qui sont les présidents de club : Alain Braun pour l'UTC, René Billard pour la SOGS Avenir, Jean-Pierre Jopp pour le club de tir du Strasbourg 65, Pierre Mappes pour l'ACS.

Les délégués de club peuvent être désignés ultérieurement par les clubs.

Restent les membres du Comité Directeur : nous avons Michel Kuntz sur le poste de secrétaire/président délégué qui se représente, Dominique Stecyk est candidat sur le poste de trésorier.

Il faut maintenant désigner parmi les clubs restants, un président. Il n'y a pas d'échappatoire, il faut quelqu'un, la balle est dans votre camp. Sans désignation nominative, la commission n'existe pas.

Corinne Richert propose sa candidature pour assumer le poste de présidente de la Commission.

Récapitulatif :

A soumettre au vote : Présidente : Corinne Richert (Strasbourg 65), secrétaire/président délégué : Michel Kuntz (UTC), trésorier : Dominique Stecyk (UTC)

Pour terminer avec la composition du nouveau comité, Gilbert Geiss est proposé et accepté au titre de Président d'honneur de la Commission. La composition du nouveau bureau est acceptée à l'unanimité.

- **Actions engagées**

1^{er} tour 18 m les 14 et 15 octobre au Strasbourg 65

Des formations d'animateurs et d'arbitre fédéral sont prévues au mois de novembre.

- **Calendrier 2017/2018**

Disponible sur le site de la commission, le calendrier prévoit :

14/15 octobre 2017 : 1^{er} tour 18 m championnat d'Alsace au Strasbourg 65

3 décembre 2017 : Saint Nicolas des archers à l'ACS

13/14 janvier 2018 : 2^e tour 18 m championnat d'Alsace à l'ACS comptant pour le championnat de France

11 mars 2018 : challenge de l'Amitié à l'ACS

14/15 avril 2018 : tour unique 25 m championnats de France et d'Alsace à l'Avenir

19/20 mai 2018 : 18 m championnat de France par équipes de club à Vitry sur Seine

26/27 mai 2018 : 3^e tour 18 m championnat d'Alsace au Strasbourg 65

10 juin 2018 : 4^e tour 18 m championnat d'Alsace et journée finale à l'Avenir

Le planning prévisionnel des arbitres est constitué. Il sera disponible sur le site de la Commission.

- **Vœux et propositions**

En principe, les vœux et propositions sont demandés en préalable d'une assemblée générale, mais on peut admettre qu'il y en ait le jour même. Mais il n'y en a pas.

En remerciant Mireille Voltzenlogel d'avoir bien voulu participer à notre assemblée en représentant le Comité Départemental, Michel Kuntz lui cède la parole.

Celle-ci remercie la Commission pour l'invitation. JP Voltzenlogel, R Hanss et Gilbert Elles sont tous trois à Paris pour la FSGT. En réponse aux divers commentaires des différents intervenants des clubs, elle confirme le problème récurrent des licences d'une saison à l'autre. La coupure scolaire juillet/août est parfois fatale pour des jeunes qui ne reviennent pas au club, ayant trouvé d'autres horizons ou intérêts. Mireille félicite la Commission pour le travail effectué et son dynamisme.

Elle aborde le sujet du certificat médical et en brosse les différents nouveaux aspects, notamment sa validité sur 3 ans pour une partie des activités sportives moyennant une déclaration stricte et totale de bonne santé.

Mireille fait état du changement radical qui a affecté la centrale fédérale dont la direction nationale transformée en direction collégiale, entièrement restructurée mais qui n'a pas eu l'effet attendu de faire baisser la moyenne d'âge. Enfin elle nous fait part de l'évolution du nouveau système de gestion des licences dont le CD67, avec 12 autres départements, a accepté de servir de département test. Les anomalies et autres bugs sont signalés et corrigés au fur et à mesure. Le système doit être opérationnel pour tous à la fin de la saison. Le choix pour l'augmentation de 3 euros des licences d'un coup ou répartis sur trois ans a porté sur la première solution.

2 euros iront au département (destinés aux clubs) et 1 euro à la région.

La date limite pour les mises en place des nouvelles organisations est fixée au 31/12/2017.

- **Divers**

Pas de points divers abordés.

Les démarches pour remettre en route le fonctionnement financier normal se feront dans les meilleurs délais.

Michel remercie tous les participants.

Fin de l'assemblée à : 21h15 Prochaine réunion le 24 novembre 2017 à l'Avenir sous réserve de disponibilité du club-house.

La présidente Corinne Richert

Le secrétaire Michel Kuntz